



# Élections professionnelles Nantes Métropole, Ville de Nantes et CCAS

**Jeudi 8 décembre 2022**

**AVEC L'UNSA, JE VEUX DU POSITIF!**

Tout au long du mandat qui s'achève, l'UNSA n'a cessé de **veiller à la bonne application de vos droits et vous a défendus**. L'UNSA n'a cessé de demander « du positif »!

**L'UNSA ne vous a pas laissé tomber**. Elle a lutté contre les régressions sociales tant nationales que locales. Elle vous a appelés à vous mobiliser pour **démontrer aux élus que vos attentes devaient être prises en compte**. Pour l'UNSA, c'est bien le collectif qui produit des avancées positives.

Les élections professionnelles sont l'occasion, tous les quatre ans, de constituer des équipes de collègues -vos collègues- qui portent des valeurs communes. **Ils vous représenteront et porteront votre voix**.

L'UNSA présente à vos suffrages des listes renouvelées, représentatives de vos métiers, de vos directions et de tout niveau hiérarchique.

Vos collègues de l'UNSA s'engagent pour et avec vous.



# 2018-2022 : UN MANDAT DE PARADOXES

Des avancées mais aussi des reculs d'acquis sociaux. Des agents diversement consultés et associés. Des mobilisations utiles et des négociations, avec l'UNSA à vos côtés.



Tout au long de ce mandat, nous avons cherché l'unité avec la mise en place d'actions en intersyndicales.

Tout au long de ce mandat, l'UNSA vous a régulièrement rendu compte de ses décisions et actions au travers de ses tracts et 4 pages.

## TEMPS DE TRAVAIL



### 1 607 h

L'UNSA est contre l'augmentation du temps de travail décidée par l'État. **L'UNSA a participé aux négociations en défendant le principe de ne pas «travailler plus sans être payé plus!»**. Nous n'avons pas eu gain de cause mais nous avons réussi à faire avancer les sujétions et le badgeage. L'UNSA a défendu **le badgeage pour tous** avec **horaires élargis** et au choix pour les catégories A.

La prise en compte de nouvelles sujétions a permis à de nombreux d'agents de travailler moins que 1607 h.

De nombreuses revendications sont toujours en cours suite à l'annulation de tous les protocoles d'accord qui actaient des règles favorables pour les agents.

## ARTICULATION DES TEMPS



### Télétravail, droit à la déconnexion, CET

La pandémie a débloqué les freins du télétravail! **La simplification des procédures et de l'usage du télétravail** pour les agents est une évolution de cette fin de mandat.

L'UNSA a demandé que les directions **respectent le cadre général** et qu'elles n'inventent pas de nouvelles règles restrictives.

Le télétravail constitue pour l'UNSA une modalité d'articulation des temps entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Le principe du droit à la déconnexion a été validé.

L'UNSA continue de revendiquer **l'alimentation et la portabilité** du compte épargne temps.

## CONDITIONS DE TRAVAIL



### RPS, burn out, médecine du travail, usure pro

Beaucoup d'agents sont en arrêt maladie, d'autres quittent la collectivité. **Est-ce le signe d'une collectivité en bonne santé ?** Nos métiers nous exposent à de nombreux risques psychosociaux. Le plan de prévention des risques psychosociaux est inopérant.

L'UNSA attend la reconnaissance des difficultés au travail et des **réponses concrètes au mal-être des agents**.

L'UNSA continue de défendre la création d'**équipes de remplaçants** ainsi que l'**adaptation des effectifs** aux politiques publiques décidées par les élus.

## SOLIDARITÉ DANS LA CRISE



### Plan de continuité d'activité, prime, réactivité

La gestion de la crise sanitaire a souligné **la mobilisation des agents** et des services. La collectivité a montré également qu'elle savait être agile et **sortir des carcans** qu'elle impose.

L'UNSA se félicite du **maintien des rémunérations** et de la place importante du **dialogue social**. Elle regrette la créativité des directions dans l'**interprétation restrictive des règles** (présentiel, congés imposés, travail à distance ou encore attribution de la prime PCA négociée).

**Le dévouement et le sens du service public dont vous avez fait preuve** durant cette période difficile est une force pour notre collectivité même si cela n'a pas été totalement reconnu par l'administration.

## RÉMUNÉRATION



### Régime indemnitaire, prime, point d'indice

La précarité grandissante des agents est une préoccupation alarmante. Le gel du point d'indice nous a fait perdre **20% de pouvoir d'achat en vingt ans**.

A Nantes, le montant des titres de restauration a progressé et le forfait mobilité durable avait été précédé d'une prime vélo. D'autres dossiers n'ont pas connu d'évolution positive comme la mutuelle, la prévoyance, les gardes d'enfants, les transports collectifs. **Le forfait télétravail nous a été refusé**.

Pouvoir d'achat et attractivité en berne, l'augmentation du temps de travail aurait dû permettre des négociations plus abouties sur le régime indemnitaire. **Certains n'ont pas obtenu grand chose et les disparités sur le nouveau régime indemnitaires sont difficilement compréhensibles**.

## CARRIÈRE



### Ratios, pesées de postes, avancement

Les règles de gestion sur les avancements et les ratios, de pesée des postes ne permettent pas aux agents d'avoir une **vision claire de leur carrière**.

L'UNSA a revendiqué **la transparence dans le déroulement de carrière** des agents. L'UNSA a demandé la mise en place d'une **vraie gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** prenant en compte la prévention de l'usure professionnelle et permettant une mobilité accompagnée. Nous avons demandé que la collectivité s'en donne les moyens avec une organisation et des outils RH adaptés.



**Jeudi 8 décembre 2022**  
**Je vote UNSA**



## NOS PROPOSITIONS POUR LE MANDAT 2022-2026

Notre employeur fait face à de nombreux départs et à des difficultés de recrutement. La solution magique d'une «marque employeur», que le bouche à oreille a déjà ternie, n'est pas suffisante.

Cocher des cases pour l'affichage, sans avoir la volonté politique et les moyens, est aussi insuffisant pour faire aboutir les dossiers et met les collègues en difficulté.

**Nos collectivités seront à nouveau attractives en redonnant du sens au travail :**

- avec des agents reconnus, travaillant dans de bonnes conditions
- avec une vraie carrière et une rémunération attractive
- avec une bonne articulation des temps



## JE VEUX ÊTRE RECONNU·E ET TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS

JE M'ENGAGE POUR LE SERVICE PUBLIC, JE VEUX TRAVAILLER DANS UNE COLLECTIVITÉ BIENVEILLANTE, QUI TRAITE ÉQUITABLEMENT LES AGENTS ET QUI PRÉVIENT L'USURE PROFESSIONNELLE.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Prévenir l'usure professionnelle,
- Adapter les moyens humains aux besoins,
- Simplifier les process,
- Travailler avec du matériel, des locaux et des outils adaptés,
- Prendre en compte les RPS et traiter le management pathogène,
- Organiser les visites médicales,
- Adopter un cadre général pour les horaires d'été et les fortes chaleurs,
- Alléger la chaîne hiérarchique,
- Diminuer le nombre d'échelons hiérarchiques,
- Appliquer les décisions prises par la collectivité sans restriction de la part des directions et des services.

### RECONNAISSANCE

- Valoriser les agents et leur expérience,
- Développer des régies fortes,
- Lutter contre toutes les formes de discrimination,
- Parvenir à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, en ne pénalisant personne,
- Permettre l'inclusion numérique de toutes et tous,
- Faire tomber les préjugés : « Vis ma vie »,
- Accompagner les agents au changement,
- Proposer des formations pour préparer sa retraite,
- Faire confiance et travailler en autonomie,
- Associer les agents aux processus de décisions.

## JE VEUX BÉNÉFICIER D'UNE VRAIE CARRIÈRE

J'AI UNE EXPERTISE, JE VEUX TRAVAILLER  
DANS UNE COLLECTIVITÉ QUI VALORISE MON  
ENGAGEMENT ET QUI ME PERMET DE VIVRE.

### CARRIÈRE

- Favoriser le déroulement de carrière tout au long de sa vie professionnelle,
- Actualiser les fiches de poste pour qu'elles correspondent aux missions réelles,
- Favoriser le recrutement interne des agents suite à la réussite à un concours ou un examen,
- Permettre d'évoluer sur son poste grâce à la formation,
- Mieux communiquer sur les règles d'avancement,
- Mettre en place une bourse de l'emploi,
- Réduire les délais de recrutement,
- Anticiper les départs afin de permettre une véritable transmission des savoirs.

### POUVOIR D'ACHAT

- Instaurer une rémunération attractive,
- Améliorer les primes et indemnités légales (télétravail, titres de restauration, mutuelle santé, prévoyance, garde d'enfants, mobilités durables, transports collectifs, ...),
- Octroyer une prime retraite,
- Rendre transparents les critères de niveaux de fonctionnalités.

## JE VEUX MIEUX GÉRER MON TEMPS PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

JE SOUHAITE POUVOIR MIEUX ARTICULER  
MON TEMPS DE TRAVAIL AVEC MA VIE  
PERSONNELLE ET BÉNÉFICIER DES  
DROITS EXISTANT.

- Alimenter son CET et avoir le choix d'un paiement en cas de départ,
- Pouvoir prendre ses RTT à l'heure,
- Pouvoir choisir sa variante de temps de travail,
- Choisir entre badgeage ou forfait pour tous les cadres,
- Elargir les plages horaires pour les agents badgeurs,
- Reconnaître les six jours flottants pour tous (engagement politique non appliqué),
- Compenser justement le travail du dimanche et des jours fériés afin de ne pas le banaliser,
- Organiser les astreintes de manière cohérente,
- Appliquer le droit à la déconnexion,
- Calculer correctement le temps de travail en cas d'annualisation/planification,
- Adapter les autorisations spéciales d'absence à l'évolution des familles.

*Avec l'UNSA je fais le bon choix*

# LISTE DES CANDIDAT · E · S

## LE COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le **CST** traite les sujets qui concernent

- le fonctionnement et l'organisation des services
- la qualité des services rendus
- l'égalité professionnelle
- la santé, l'hygiène et la sécurité
- les lignes directrices de gestions

|    |                    |                       |    |                             |                                |
|----|--------------------|-----------------------|----|-----------------------------|--------------------------------|
| 1  | Sophie HUNEAU      | Permanente syndicale  | 22 | Julien BLANCHET             | Sports                         |
| 2  | Alain JOSSE        | Permanent syndical    | 23 | Sylvie HUBINEAU             | Éducation                      |
| 3  | Samia MAOUCHE      | Éducation             | 24 | Denis DEPOORTER             | Pôle Erdre & Cens              |
| 4  | Damien BRISSEAU    | Pôle Erdre & Loire    | 25 | Soumaya BAHIRAEI H'DADDOU   | Economie et emploi responsable |
| 5  | Salomé GILLES      | Musée d'Arts          | 26 | Benoit PICHARD              | Eau et assainissement          |
| 6  | Cyril VERDIER      | Police municipale     | 27 | Solène IZANIC-ANTOINE       | Protection des populations     |
| 7  | Maryse PALIS       | Permanente syndicale  | 28 | Yalcin ALTINSOY             | Sports                         |
| 8  | Stéphane BRIAND    | Direction Habitat     | 29 | Delphine LABALEC            | Éducation                      |
| 9  | Chrystelle BOUCARD | Eau et assainissement | 30 | Franck OLIVIER              | Protection des populations     |
| 10 | Eric SALVO         | Ressources numériques | 31 | Vanessa CHAILLOU            | DRH                            |
| 11 | Lydie MELIN        | Nature & Jardins      | 32 | Christophe BUFFARD          | Finances                       |
| 12 | Fethi TAHAR        | Pôle Nantes-Ouest     | 33 | Tapé Béatrice CAMARA        | Éducation                      |
| 13 | Sandra COUALLIER   | Éducation             | 34 | Jacques-Yves MARTINEAU      | Protocole                      |
| 14 | David RENAUD       | Nature et jardins     | 35 | Véronique REDOUX-GAUDUCHEAU | Conservatoire                  |
| 15 | Valérie OLIVIER    | Éducation             | 36 | Antoine MAYER               | Pôle Erdre & Loire             |
| 16 | Michel GRIZARD     | Conservatoire         | 37 | Sophie ROUSSEAU             | Sports                         |
| 17 | Valérie DAVID      | Eau et assainissement | 38 | Bruno LEFEVRE               | Protection des populations     |
| 18 | Paulo CARVALHO     | Permanent syndical    | 39 | Fabienne PHILIPPE           | Muséum d'Histoire naturelle    |
| 19 | Françoise MOREAU   | Permanente syndicale  | 40 | Laurent MONTANYA            | BATII                          |
| 20 | Nadir ZIDI         | Sports                |    |                             |                                |
| 21 | Christelle FREICHE | Pôle Erdre & Loire    |    |                             |                                |

## LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

La **CCP** est consultée pour les questions d'ordre individuel concernant les personnels contractuels (licenciements intervenant à l'expiration de la période d'essai, sanctions disciplinaires...). Il n'existe qu'une seule CCP, commune à toutes les catégories.

|   |                   |                         |   |                       |                                |
|---|-------------------|-------------------------|---|-----------------------|--------------------------------|
| 1 | Natalène POISSON  | Europe et international | 5 | Fanny MICHAUD         | Développement culturel         |
| 2 | Dominique JANS    | Éducation               | 6 | Manuel MARQUES SOARES | Éducation                      |
| 3 | Emmanuelle RAMOND | Communication           | 7 | Nathalie LAMBERT      | Economie et emploi responsable |
| 4 | Vanessa PIHEL     | Éducation               | 8 | Paul CORNUEL          | Eau et assainissement          |



# CES COLLÈGUES QUI S'ENGAGENT POUR VOUS

## LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Les **CAP** traitent des sujets relatifs aux carrières individuelles. Elles ont un rôle de recours en cas de litige (évaluations, temps partiel, actions de formation...). Ses membres peuvent aussi être appelés à siéger en conseil de discipline.

### CAP C

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| 1 Denis DEPOORTER      | Pôle Erdre & Cens |
| 2 Valérie OLIVIER      | Éducation         |
| 3 Nabii BOURACHID      | Déchets           |
| 4 Lydie MELIN          | Nature et jardins |
| 5 Tapé Béatrice CAMARA | Éducation         |
| 6 Yalcin ALTINSOY      | Sports            |
| 7 Sylvie HUBINEAU      | Éducation         |
| 8 David RENAUD         | Nature & Jardins  |

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| 9 Sophie ROUSSEAU      | Sports               |
| 10 Yann FOUCHER        | Déchets              |
| 11 Prescillia BARRADAS | Éducation            |
| 12 Nadir ZIDI          | Sports               |
| 13 Paulo CARVALHO      | Permanent syndical   |
| 14 Geoffroy ROUSIERE   | Éducation            |
| 15 Françoise MOREAU    | Permanente syndicale |
| 16 Sophian BENHAMDI    | Sports               |

### CAP B

|                               |                            |
|-------------------------------|----------------------------|
| 1 Chrystelle BOUCARD          | Eau et assainissement      |
| 2 Cyril VERDIER               | Police municipale          |
| 3 Maryse PALIS                | Permanente syndicale       |
| 4 Eric SALVO                  | Ressources numériques      |
| 5 Valérie DAVID               | Eau et assainissement      |
| 6 Matthieu BREMAND            | Pôle Sud-Ouest             |
| 7 Véronique REDOUX GAUDUCHEAU | Conservatoire              |
| 8 Bruno LEFEVRE               | Protection des populations |
| 9 Vanessa CHAILLOU            | DRH                        |

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| 10 Sophie HUNEAU          | Permanente syndicale       |
| 11 Christelle FREICHE     | Pôle Erdre & Loire         |
| 12 Delphine LABALEC       | Éducation                  |
| 13 Jacques-Yves MARTINEAU | Protocole                  |
| 14 Solène IZANIC-ANTOINE  | Protection des populations |
| 15 Daniel LIBAUD          | Protocole                  |
| 16 Alexandra MAURIAC      | Conservatoire              |
| 17 Laurent MONTANYA       | BATII                      |
| 18 Salomé GILLES          | Musée d'Arts               |

### CAP A

|                             |                                |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1 Stéphane BRIAND           | Direction Habitat              |
| 2 Christine CHATEIGNER      | DRH                            |
| 3 Soumaya BAHIRAEI H'DADDOU | Economie et emploi responsable |
| 4 Franck OLIVIER            | Protection des populations     |
| 5 Damien BRISSEAU           | Pôle Erdre & Loire             |
| 6 Sylvia GILLION            | Communication                  |
| 7 Aurore ABOLIER            | BATII                          |

|                                |                             |
|--------------------------------|-----------------------------|
| 8 Christophe BUFFARD           | Finances                    |
| 9 Anne Sophie LACAPELLE-LE GAL | Direction Habitat           |
| 10 Nicole FOUILLE              | BATII                       |
| 11 Audrey PERROTEAU            | DRH                         |
| 12 Christine LATREILLE         | Espace public               |
| 13 Benoit PICHARD              | Eau et assainissement       |
| 14 Fabienne PHILIPPE           | Muséum d'Histoire naturelle |



# L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

## LE SYNDICAT QUI MONTE !

L'UNSA est devenue au fil des ans un syndicat qui compte puisqu'il siège dans toutes les instances nationales de la Fonction Publique.

L'UNSA regroupe ses syndicats au sein de Fédérations en fonction de leurs champs d'activités, mais aussi localement en Unions (régionales, départementales, locales) permettant d'assurer la proximité. L'UNSA est une organisation jeune, créée en 1993 par le regroupement de syndicats autonomes.

## C'EST QUOI L'AUTONOMIE ?

L'autonomie, c'est **un mode de fonctionnement**. C'est localement que les représentants UNSA décident ce qui est signé, ce qui est négocié et leurs méthodes d'action.

C'est en **proximité** que vos représentants assurent la défense de vos droits. Ils ne reçoivent que des conseils, des formations, des supports, mais jamais de directives.

## SA MÉTHODE

- Notre originalité : Autonomie et Modernité
- Notre engagement : être Utile et Efficace
- Nos priorités : informer, Accompagner et Défendre les agents
- Notre ADN : Dialoguer, Proposer, Agir, Revendiquer, Négocier

# JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, JE VOTE !

## POURQUOI VOTER ?

- pour que je sois représenté(e) au sein des instances de dialogue social,
- parce que mon avenir à la ville de Nantes et à la Métropole m'intéresse
- pour que toutes les tendances s'expriment

## ET POURQUOI VOTER UNSA ?

- pour que les choses évoluent dans l'intérêt des agents et du service public
- parce que nous défendons ce qui est défendable
- parce que votre avis compte et que nous sommes à l'écoute
- parce qu'il faut des syndicats engagés pour garantir un Service Public de qualité



UNSA Nantes & Métropole  
Le Nantîl  
3 rue Célestin Freinet  
44200 Nantes  
Permanence : 02 52 10 82 12  
07 61 97 74 82

